

UN AVIS DE CROYANT

(Sur I Corinthiens VII, 25-28)

*(25) Au sujet des personnes vierges, je n'ai pas de prescription du Seigneur, mais je donne un avis, comme un qui, par la miséricorde du Seigneur, est croyant.*

Une *prescription*, un *avis*. Le *Seigneur*, d'un côté, un *croyant*, de l'autre. L'*avis* donné par le *croyant* prend ici tout son sens d'être distingué d'une *prescription* venant du *Seigneur*.

En leur adressant un *avis*, Paul établit avec ses correspondants une relation étrangère à l'autorité dont pourrait se réclamer une *prescription*. Aussi la caution invoquée ici pour soutenir son *avis* n'est-elle pas celle du *Seigneur*, qui ne souffrirait aucune contestation. Paul en appelle à son expérience, celle du *croyant* qu'il est. Cependant, le *Seigneur* n'est pas écarté de cette expérience. C'est Lui, en effet, qui, par sa *miséricorde*, a fait de Paul un *croyant*. Il reste que Paul n'en prend pas prétexte pour transformer son *avis* en une *prescription*, d'où quelle vienne, du *Seigneur* ou du *croyant* qu'il est devenu.

L'*avis* est-il alors un conseil, une recommandation pressante qui ne contraint pas ceux qui la reçoivent à l'exécuter mais qui, cependant, les invite à faire ceci plutôt que cela ? Bref, l'*avis* est-il une injonction sans discrète, dissimulée ? Ou bien n'est-il pas du tout une injonction, parce qu'il se situe dans un champ qui n'a rien de commun avec un quelconque impératif ?

Il semble bien qu'il en soit plutôt comme il vient d'être dit. Mais, si tel est le cas, on demandera quel est ce champ. S'agit-il d'un *avis* qui, sans imposer quelque conduite que ce soit, porte sur un état de choses, ici la condition des *personnes vierges*, mais sans ajouter une quelconque appréciation sur cet état ? Il n'en est rien. Paul déclarera bientôt, en effet : *J'estime donc ...* Tout se passe comme si Paul en appelait à l'expérience de son passage à la foi, par la *miséricorde du Seigneur*, et à l'autorité, non sur le pouvoir, que lui confère cette expérience. Il s'appuie sur celle-ci pour dégager et communiquer à ses correspondants un jugement de valeur sur l'existence des *personnes vierges*.

On se tromperait donc si l'on prenait les déclarations de Paul comme des conseils ou, pire encore, comme des commandements atténués. On ferait erreur sur leur statut. Sans doute par les *personnes vierges* Paul entend-il désigner celles et ceux qui ne sont pas mariés et veut-il leur indiquer quelle conduite elles doivent suivre selon lui. Mais, dans le même temps, il fait surtout apparaître la valeur de vérité que recèle leur condition, pour eux et pour tous, pour quiconque, comme lui, est *croyant ... par la miséricorde du Seigneur*. Ainsi fait-il communiquer l'expérience de croire avec la condition dans laquelle se trouvent les *personne vierges*. Car cette condition dit quelque chose sur cette expérience et, réciproquement, cette expérience donne du sens à cette condition.

*(26) J'estime donc qu'il est réellement beau, à cause de la nécessité présente, oui, qu'il est beau pour un être humain d'être ainsi.*

Il y va de la beauté de l'*être humain*, non pas du mérite de tel ou tel, homme ou femme. Non sans redondance Paul insiste pour faire comprendre cela. Bien plus, il suggère clairement ce que fait apparaître l'état de virginité. En effet, par contraste avec *la nécessité présente*, un tel état fait ressortir la liberté propre à quiconque, par pure *miséricorde du Seigneur*, est devenu *croyant*.

Ainsi Paul considère-t-il l'état de virginité comme un témoignage porté sur la beauté inhérente à l'*être humain*. Il a reçu ce témoignage par l'expérience gracieuse de croire qu'il lui a été donné de faire. Il en fait part à ses lecteurs. Et on ne peut s'empêcher de discerner, dans le texte de Paul, comme une correspondance entre l'absence de toute utilité, de toute finalité même, en bref la gratuité qui, hors de toute *nécessité*, sont le propre du beau et, d'autre part, la grâce et la liberté, qui sont le propre de la foi. Entre la liberté, accordée gratuitement, ainsi que le reconnaît le *croyant*, et la beauté le lien est fort.

*(27) Te trouves-tu attaché à une femme ? Ne cherche pas un déliement ! Te trouves-tu délié d'une femme ? Ne cherche pas de femme !*

Paul s'élève contre la pensée qu'un changement dans la situation de l'homme, individu masculin, par rapport à la *femme* pourrait

s'imposer, voire être exigé. Ce serait attribuer à un changement, décidé par quelqu'un, une efficacité qu'il ne peut pas posséder. Mais, dans sa méditation de *croyant* sur la puissance de révélation propre à la virginité, il invite à dégager tout ce que peut induire à penser la conduite d'un individu masculin qu'il feint d'interpeller avec vivacité.

Cet individu, estime Paul, s'il est déjà *attaché à une femme*, n'a pas à chercher à s'en *déliier*. Paul ne dit pas pourquoi. C'est sans doute parce que, d'elle-même et comme automatiquement, la rupture d'un tel attachement ne lui assurerait pas la liberté que la virginité signifie. Nous sommes incapables de nous donner cette liberté par nous-mêmes. Nous ne pouvons que la recevoir. Mais, d'autre part, la recherche d'une femme, quand il se trouve que quelqu'un en est délié, lui interdirait de comprendre que la virginité puisse être le signe de la liberté. C'est dire encore autrement que la virginité est un don, analogue à celui de la foi, le don de la liberté. De même qu'on ne peut pas l'obtenir par une décision, on ne doit pas négliger de l'accueillir quand il est offert.

*(28) Mais si même tu épouses, tu n'as pas fauté, et si la vierge épouse, elle n'a pas fauté. Mais du tourment pour la chair, ils en auront de telles gens, et moi je vous épargne.*

En tout cas, une fois mariés, l'homme et aussi la *vierge*, devenue épouse, ne seront pas dans la *faute* mais dans le *tourment*, et c'est cette situation que Paul voudrait leur *épargner*.

Que devons-nous comprendre par ce *tourment* ?

Sans doute faut-il rapprocher ce *tourment* de la *nécessité présente*. On se souvient que celle-ci contribue à manifester qu'il *est beau pour un être humain d'être ainsi*, c'est-à-dire d'être *vierge*. Ainsi les gens mariés, dans leur expérience de croire, ne ressentiront-ils pas moins que d'autres *combien il est beau pour un être humain d'être vierge*, c'est-à-dire de rendre sensible la liberté. Mais leur expérience de cette beauté sera plus douloureuse. Pourquoi ? Sans doute parce qu'ils connaîtront non pas le *tourment de la chair*, à laquelle personne n'échappe, mais *du tourment pour la chair*. La peine leur viendra de ce que, plus sensiblement que

d'autres, ils éprouveront des contraintes car c'est le propre de la *chair*, de la faiblesse, que d'en imposer et de les faire durement ressentir. En somme, ils ne perdront pas la liberté mais ils la vivront dans l'affliction. Quant aux *personnes vierges*, elles connaîtront, elles aussi, du *tourment*. Mais par la forme de leur existence elles porteront témoignage de la liberté que tous ont reçue par la foi.

En définitive, en dépit des apparences, la pensée de Paul manifeste une très profonde cohérence. Il avait commencé par dire qu'il n'imposait pas des règles de conduite, alors même pourtant qu'il appliquait sa réflexion à des conduites. Il usait, en effet, de la liberté qu'il avait de réfléchir sur la signification de la virginité pour *l'être humain* dans les conditions de l'existence présente.

Or, cette liberté qu'il met en œuvre dans sa parole l'amène à rappeler la liberté à laquelle, *par la miséricorde du Seigneur*, l'a conduit la foi. En effet, en usant de la liberté qu'il a reçue, comme tout *croyant*, il peut discerner, à partir de sa foi, comment la faiblesse, liée non pas à l'abandon de la virginité mais à la *chair*, rend difficile présentement l'exercice de cette liberté.

En conséquence il demande qu'on accorde que la virginité est l'état dans lequel cette liberté devient pleinement manifeste. Mais pour qui, demandera-t-on, se produit cette manifestation ? A l'évidence, seulement pour *l'être humain*, non pas pour l'homme ni pour la femme, pour *l'être humain*, en tant que par la foi il se découvre libéré *par la miséricorde du Seigneur*. Mais cet *être humain* est toujours, concrètement, un homme ou une femme. Sans doute. C'est pourquoi qu'importe, en un sens, qu'il soit marié ou ne le soit pas ! Car en tant qu'homme ou femme, marié ou non marié, il connaîtra toujours du *tourment*.

Aussi bien doit-on se demander pourquoi Paul tient tant à *épargner* ses correspondants, s'il est vrai que, de toute façon, le *tourment* est inévitable, qu'il demeure lié à la *chair*, c'est-à-dire à la faiblesse de *l'être humain* en quelque situation qu'il se trouve. N'est-ce pas pour les instruire sur la vérité de leur existence aujourd'hui même ? Mais alors quelle est donc cette vérité ?

Clamart, le 16 janvier 2006